Les réseaux sociaux jouent un rôle considérable dans les mouvements des derniers jours, et je cite, on a le sentiment que certains vivent dans la rue les jeux vidéo qui les ont intoxiqués.

Ces mots, ce sont ceux du président de la République, Emmanuel Macron,

qui s'est donc exprimé ce vendredi lors d'une cellule de crise suite à la troisième nuit consécutive de violence.

Alors, peut-on dire que les réseaux sociaux sont en partie responsables des événements de ces derniers jours,

et qu'en est-il aussi des jeux vidéo?

Salut, c'est Hugo, l'actualité est très chargée en ce moment.

Je pense que vous l'aurez remarqué.

C'est donc le sujet à l'une des actualités du jour,

et on revient évidemment sur les toutes et les larmes actualités, et le reste juste après.

L'une des actualités de cette fin de semaine, c'est donc cette phrase lors d'une réunion de crise entre ministres.

Emmanuel Macron a accusé les réseaux sociaux de jouer un rôle dans l'organisation de rassemblement violent.

Il a aussi accusé les jeux vidéo.

Selon lui, il y a, je cite, un mimétisme de la violence qui se crée.

En gros, il estime qu'en voyant un contenu violent en vidéo sur les réseaux sociaux,

certains pourraient ressentir l'envie de faire pareil près de chez eux.

Alors, à quoi fait-il ou pourrait-il faire référence exactement ?

Il n'est pas rentré dans les détails, mais vous l'avez vu vous-même, je pense, sur les réseaux sociaux.

Depuis deux, trois jours, on peut voir des contenus diffusés sur TikTok, Snapchat, Twitter,

en bref, quasiment tous les réseaux sociaux.

On voit les émeutes, les pillages, les incendies.

Énormément donc d'images qui circulent.

Elles partent pour beaucoup, et on le voit d'ailleurs dans la forme de ces images.

Elles partent souvent beaucoup de Snapchat.

On voit là aussi donc de nombreuses images de violence.

Par ailleurs, il faut bien noter, et c'est un élément pour ceux notamment qui peuvent ne pas connaître Snapchat,

que en plus, c'est bien de ces vidéos, il y a en fait la SnapMap.

Donc, c'est quelque chose qui permet de voir ce qui se passe partout dans le monde,

notamment donc en France, et de pouvoir zoomer sur certains endroits, certaines villes, typiquement Nanterre,

pour à ce moment-là donc appuyer en guelque sorte sur la ville,

et voir les vidéos qui sont diffusées dans cette région ou dans cette ville.

À partir de ces images qui sont donc filmées spontanément par des personnes dans la rue et qui voient ce qui se passe.

Et bien, c'est souvent des images qui sont repartagées ensuite par ce que l'on appelle des comptes agrégateurs.

C'est donc des comptes qui sont très présents sur Snapchat.

On peut penser aux comptes, c'est pas des lols, et qui viennent souvent relayer pas mal de ces

éléments-là.

Mais c'est aussi beaucoup relayer sur des comptes Twitter.

On peut penser aux comptes Servia, Mediavenir ou encore Alert Info.

C'est des comptes suivis par plusieurs centaines de milliers de personnes

qui relaient assez massivement ces images,

des images parfois qui sont importantes, qui montrent des scènes importantes,

mais aussi parfois des images plus insolites ou anecdotiques dans le cadre de ces émeutes.

Et ces images, que ce soit sur Snapchat ou sur Twitter, sont parfois authentifiées et vérifiées.

Parfois, c'est des choses qui bien sont diffusées,

sont forcément qui ont de grandes certitudes sur le détail des images,

mais en tout cas, elles prennent de l'ampleur et se diffusent ainsi.

Alors, le président de la République Emmanuel Macron a demandé aux autorités

d'identifier les internautes qui publient des contenus à plan au désordre,

ou alors qui exacerbent, selon lui, la violence.

Tout en appelant aussi les parents à la responsabilité.

Pourquoi ça s'appelle aux parents?

Il vient parce qu'un tiers des jeunes interpellés la nuit dernière ont entre 14 et 18 ans, selon une information de BFMTV.

Il a aussi demandé à TikTok et Snapchat de retirer les contenus les plus sensibles.

Maintenant, une fois qu'on a dit tout ça, il y a forcément beaucoup de choses à aller analyser.

Déjà, est-ce que filmer et ou diffuser les événements de ces derniers jours,

comme par exemple le pillage d'un Lidl ou alors une voiture qui prend feu,

ça peut être considéré comme un appel à la violence,

ou alors une violence qui serait exacerbée?

En effet, on peut certes imaginer ou supposer que ces vidéos

pourront contribuer à un effet de mimétisme qui évoque le président de la République.

Pour autant, vous l'imaginez bien, le risque, c'est un risque de censure,

parce qu'un magasin qui est caillassé, en soi, c'est une information.

Et si un journaliste ou un citoyen diffuse des images de telle ou telle chose,

une simple censure et une suppression de ces vidéos semblent extrêmement contestables.

Il y a donc une imprécision pour le moment sur les contenus qui seraient potentiellement concernés, est-ce que c'est juste des images de dégradation, de violence,

ou alors est-ce que c'est plus précisément des réels appels à dégrader du matériel ou autre ?

Il y a donc ensuite un risque qui se pose en matière de liberté et de diffusion de l'information,

et enfin une question qui se pose tout simplement sur la faisabilité,

sous combien de temps, dans quel cadre, y compris juridique.

Là-dessus, on aura très sûrement des informations dans les prochaines heures.

Mais bon, vous l'avez compris, au moment où on se parle vendredi soir,

c'est des questions qui sont très importantes et qui, surtout, font beaucoup débat.

Maintenant, et une fois qu'on a dit tout ça et vu donc ces zones d'ombre,

les réseaux sociaux pourraient amplifier, dans certains cas, des mouvements d'émeutes,

selon Arnaud Mercier, qui est professeur en information et communication

à l'université Paris-Penteont-Assas et qui a été interrogée par le parisien

dans un lien que je vous mets directement en description.

On peut faire un parallèle avec les émeutes de 2005,

suite à la mort de Ziede Bouddha, deux adolescents décédés à clicher sous bois

alors qu'ils tentaient d'échapper un contrôle de police.

Selon lui, je cite, il y avait déjà des surenchères entre cités par l'intermédiaire des médias traditionnels.

Certains avaient fait ça, donc il fallait taper plus fort.

Ici donc, avec les réseaux sociaux, potentiellement, l'écho serait plus fort.

Et cet effet serait amplifié par exemple avec des filtres sur Snapchat

qui permettent d'indiquer le lieu de tel ou tel événement,

même si encore une fois, et là c'est très important de le nuancer ici,

il y a potentiellement un effet d'amplification,

mais les réseaux sociaux ne sont pas le point de départ ou la cause, entre guillemets, des émeutes.

Il y a d'autres choses à aller analyser et on en reparlera évidemment dans les prochains jours.

Alors rapidement maintenant, concernant les jeux vidéo,

est-ce qu'on peut vraiment affirmer qu'il rend violent ?

Alors là-dessus, ça va être beaucoup plus rapide et direct comme réponse.

Il n'y a pas énormément d'études qui ont été réalisées sur le sujet,

mais il y a tout de même des études qui ont été faites.

Celles qui ont été faites ne montrent pas de lien de causalité,

de lien donc entre un jeu vidéo violent et un comportement violent.

C'est propos d'Emmanuel Macron donc, sur les jeux vidéo qui intoxiqueraient les jeunes.

C'est des propos qui ont été très vivement critiqués,

puisqu'il n'existe pas en fait d'études ou autres qui viennent aller dans ce sens.

Avant de laisser la parole à Blanche pour les actualités,

en bref, je voulais vous tenir informé sur les dernières informations en lien donc

avec les émeutes et la mort de Naël.

Alors en prévision d'une quatrième nuit de violence en France,

dans la nuit de vendredi à samedi au Mont-Auchetourne,

le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé ce vendredi sur TF1 lors du 20h,

la mobilisation de 45 000 policiers et gendarmes,

ainsi que des engins blindés, des lanceurs d'eau ou encore des hélicoptères,

comme on a pu d'ailleurs en voir déjà hier en France.

C'est un record en termes de mobilisation depuis le début de ces émeutes.

Il a par ailleurs annoncé l'interpellation de 917 personnes

ce jeudi soir en France,

précisant que la moyenne d'âge des personnes interpellées était de 17 ans.

Par ailleurs, information très importante.

Deux personnes sont mortes depuis le début de ces émeutes.

D'abord, il y a la mort d'un homme à Cayenne en Guyane,

donc région d'outre-mer,

un homme qui a reçu une balle perdue d'un émeutier selon les autorités.

Par ailleurs, une autre personne, un jeune homme de 19 ans et mort en Normandie.

Ça s'est passé là aussi dans la nuit de jeudi à vendredi,

à Petit-Queveille, en Seine-Maritime.

Il a chuté de 5 mètres d'un toit d'un ancien magasin Lidl.

Autre chose à noter cette fois-ci concernant la police en France.

L'Organisation des Nations Unies vient en fait le Haut-Commissariat au droit de l'homme à pointer du doigt et accuser, je cite,

« des profonds problèmes de racisme et de discrimination raciales parmi les forces de l'ordre ».

Alors, suite à ses propos, le gouvernement français a répondu,

jugeant totalement infonder ces accusations.

Par ailleurs, autre élément à doter, des couvre-feux pour les mineurs

ont été mis en place dans plusieurs villes partout en France.

Ça rejoint donc des couvre-feux sur certaines villes aussi,

comme par exemple à Clamard, dans les Hauts-de-Seine, on en parlait hier.

Alors forcément, il s'est passé beaucoup de choses depuis jeudi.

On va continuer donc à suivre tout ça dans les prochaines heures,

y compris ce week-end.

On vous tient du coup évidemment au courant,

notamment en étant sur place, ça se passe sur TikTok,

mais aussi sur notre compte Instagram.

N'hésitez pas à vous abonner, je ne mets pas encore le cas que ce soit sur Instagram

ou alors sur TikTok pour suivre cette actualité-là.

Merci au passage pour votre confiance ces derniers jours.

Je vous laisse avec blanche pour les actualités en bref donc,

et je reviens juste après.

Merci Hugo et bonjour à tous.

On commence avec une première actue.

Pedro Sánchez, le premier ministre espagnol,

se rendra ce samedi à Kiv, la capitale de l'Ukraine,

pour lancer la présidence espagnole de l'Union Européenne.

La présidence de l'UE, c'est un rôle important

qui est confié à chaque pays membre de l'Union Européenne pendant 6 mois.

Pendant cette période, le dirigeant du pays en question représente l'UE

et dirige les réunions avec les représentants des pays membres

pour prendre des décisions pour l'UE,

des décisions qui ne prendra donc pas seules.

En se rendant en Ukraine, Pedro Sánchez souhaite, je cite,

rendre visible l'appui sans faille de l'Union Européenne à l'Ukraine

dans tous les domaines, militaire, humanitaire et économique.

Deuxième actue, l'inflation, donc la hausse générale des prix,

est repassée sous les 5% pour la première fois depuis avril 2022 en France,

et s'établit à 4,5% en juin selon l'INSEE.

Ça veut donc dire que pour la deuxième fois d'affilée, la hausse des prix a ralenti.

Ce chiffre s'explique notamment par un recul de 3% sur un an des prix de l'énergie,

mais aussi par un ralentissement de la hausse des prix de l'alimentation.

Alors attention, ça ne veut pas dire que les prix alimentaires baissent,

au contraire ils continuent même à fortement augmenter.

En juin, ils ont gagné 13,6% sur un an,

mais leur progression a ralenti par rapport au mois de mai.

Troisième actue, le Parlement vient d'adopter ce jeudi,

l'obligation pour les réseaux sociaux de vérifier l'âge des utilisateurs

et d'obtenir un accord parental pour les moins de 15 ans.

En fait, les réseaux sociaux ne sont en théorie pas accessibles pour les moins de 13 ans,

mais la première inscription des jeunes sur les réseaux se fait

aux alentours de 8 ans et demi en moyenne selon la CNIL,

la Commission chargée de protéger les données personnelles en France.

Alors on ne sait pas encore quand cette loi entrera en vigueur,

car il faut que la Commission européenne vérifie qu'elle est bien conforme avec le droit de l'UE.

Les réseaux sociaux auront ensuite un an pour se plier à cette nouvelle règle,

sous peine d'une amende allant jusqu'à 1% du chiffre d'affaire mondial de l'entreprise.

Quatrième actu, l'État français a été reconnu coupable et condamné à réparer

un préjudice écologique à cause de son utilisation massive des pesticides dans l'agriculture,

donc des produits chimiques utilisés pour éloigner les insectes.

C'est une décision historique pour les 5 ONG qui poursuivaient l'État,

l'accusant d'être en partie responsable de l'effondrement de la biodiversité en France.

Et donc selon la justice, l'État aura bel et bien commis deux fautes.

La première, c'est de ne pas avoir respecté ses objectifs qui visaient à réduire l'usage des pesticides, et la deuxième, c'est de ne pas avoir respecté ses obligations qui visaient à protéger les os souterraines,

elles aussi impactées par les pesticides.

L'État français a donc un an à partir d'aujourd'hui,

donc jusqu'au 30 juin 2024, au plus tard, pour mieux respecter ses engagements.

Autre actu, l'ancien président du Brésil, Jair Bolsonaro, situé plutôt à l'extrême droite,

a été déclaré par la justice ce vendredi inéligible pour une durée de 8 ans.

Concrètement, ça veut dire qu'il ne pourra pas se présenter à l'élection présidentielle de 2026.

C'est la première fois qu'une telle décision est prise pour un ancien chef de l'État au Brésil.

Les juges l'ont déclaré coupable, je cite, d'abus de pouvoir politique,

car il avait diffusé de la désinformation avant sa défaite en 2022 face à Lula, le président actuel.

Il avait accusé sans preuve la fiabilité du vote électronique.

Alors Bolsonaro peut encore faire appel pour contester cette décision, on vous tiendra au cours.

Dernier actu, la ville de Limoges en Nouvelle-Aquitaine va recycler l'eau de son aquarium pour arroser ses espaces verts.

C'est une mesure inédite en France pour lutter contre la sèche reste.

En fait, Limoges est fortement touchée par la sèche reste depuis cet hiver.

La ville a donc eu l'idée de récupérer plusieurs fois par semaine l'eau utilisée pour le nettoyage des filtres de son aquarium qui partait jusqu'à présent dans les égouts.

C'est une eau qui ne contient aucun produit chimique et qui est donc très bonne pour la biodiversité. L'an dernier, la ville avait déjà commencé à récupérer l'eau de ses piscines,

ce qui fait qu'elle n'a pas du tout utilisé d'eau potable pour arroser ses espaces verts cette année. Voilà, c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour.

Évidemment, pensez à vous abonner pour ne pas rater le suivant,

quelle que soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter.

Rendez-vous aussi sur YouTube ou encore sur Instagram pour d'autres contenus d'actualité exclusifs.

Vous le savez, le nom des comptes, c'est Hugo Descript.

Écoutez, je crois que j'ai tout dit.

Prenez soin de vous et on se dit à très vite.